



Administration communale
2873 Saulcy
Tél. 032 433 41 30
E-mail : secretariat@saulcy.ch

www.saulcy.ch

Saulcy, le 19 janvier 2026

Permis de construire

Requérant(s)	Willemin Anne-Lise, Rue des Courtils 10, 2873 Saulcy; Willemin Jean-Marc, Rue des Courtils 10, 2873 Saulcy
Auteur du projet	La Courtine SA, Route de Bollement 3, 2873 Saulcy
Description du projet	Agrandissement de 2 fenêtres en portes-fenêtres sur la façade Sud du bâtiment. Portes-fenêtres en bois-alu, faces extérieures alu blanc lisse.
Cadastre(s), parcelle(s)	Saulcy, 1021
Lieu-dit, adresse	Rue des Courtils, Rue des Courtils 8, 2873 Saulcy
Affectation de la zone	En zone à bâtir, Zone centre, CAa
Plan spécial	Aucun
Dérogation(s) requise(s)	Aucune
Requête(s) spéciale(s)	Aucune
Début de la publication	19.01.2026
Échéance de la publication	29.01.2026

Ouvrage

Description : Agrandissement de 2 fenêtres en portes-fenêtres.

Dépôt public

Dépôt public de la demande avec plans au secrétariat de la Commune de Saulcy, Sur les Cras 5, 2873 Saulcy, où les oppositions, les réserves de droit ainsi que les éventuelles conclusions et prétentions à la compensation des charges, faites par écrit et motivées, seront envoyées jusqu'à l'échéance de la publication inclusivement.

Celui qui entend faire valoir une prétention à compensation des charges doit le communiquer conformément à l'article 33 de la Loi sur les constructions et l'aménagement du territoire (LCAT) (art. 48 du décret concernant le permis de construire).

Notion de compensation des charges selon art. 32 LCAT : « Si un propriétaire foncier tire profit d'un avantage particulier qui lui a été accordé aux dépens d'un voisin à la suite d'une dérogation, d'un plan spécial ou de tout autre mesure s'écartant des prescriptions communales sur les constructions, il doit dédommager le voisin si ce dernier subit un préjudice notable.

Essai annuel des sirènes

L'Office fédéral de la protection de la population (OFPP) a fixé l'essai annuel des sirènes pour le **mercredi 4 février 2026**

1er essai : 13h30 déclenchement à distance via Polyalert

2ème essai : 13h45 déclenchement manuel par la responsable communale

Dates des évènements 2026 à retenir pour Saulcy

Critérium Jurassien : pas à Saulcy en 2026 – passe à Moutier cette année.

Troc pour les enfants : 25 et 26 avril 2026 et 26 et 27 septembre 2026 à la salle de gym

Salixi'vibes : 19 septembre 2026

Plus amples informations suivront.

Amicus – Petcard

La PetCard se numérise. Découvrez la nouvelle ePetCard

Cher détenteur de chien, chère détentrice de chien,

Vous êtes enregistré/-e en tant que détenteur ou détentrice de chien dans la banque de données nationale canine Amicus. Avec la confirmation d'enregistrement de votre chien, vous avez reçu la PetCard, qui vous sert notamment à l'enregistrer dans votre nouvelle commune en cas de déménagement.

Depuis janvier 2026, cette PetCard n'est plus délivrée au format phy-sique et l'ePetCard numérique est maintenant disponible. Celle-ci est générée automatiquement à partir de la banque de données nationale canine et peut être consultée dans l'application gratuite animundo.

Vos avantages :

- L'ePetCard numérique est disponible directement sur votre smartphone. Vous n'avez plus besoin de pièce d'identité.
- La gestion des données de votre animal domestique est facilitée grâce à la vue d'ensemble des informations, documents et contacts.
- Les déclarations telles qu'un changement de détenteur ou de détentrice peuvent être faites directement dans l'application.

Animundo offre également de nombreuses autres fonctionnalités pratiques pour votre animal de compagnie.

Voici comment cela fonctionne:

1. Téléchargez l'application gratuite animundo:



ou rendez-vous sur animundo.ch/fr

2. Créez un compte et associez-y votre compte Amicus.
3. Vous pouvez consulter votre ePetCard automatiquement dans le profil de l'animal.

Les anciens processus de déclaration sur www.amicus.ch restent disponibles.

Ludothèque des Genevez



LUOTHÈQUE DE LA COURTINE



Horaire 2026

- Mercredi 28 janvier
- Lundi 9 février
- Mercredi 25 février
- Lundi 9 mars
- Mercredi 25 mars
- Lundi 20 avril
- Mercredi 6 mai
- Lundi 18 mai
- Mercredi 3 juin
- Lundi 15 juin
- Mercredi 1er juillet



Fermeture estivale

- Mercredi 19 août
- Lundi 31 août
- Mercredi 16 septembre
- Lundi 28 septembre
- Mercredi 21 octobre
- Lundi 2 novembre
- Mercredi 18 novembre
- Lundi 7 décembre
- Mercredi 16 décembre



Heures d'ouverture

Lundi: 13h30 - 15h
Mercredi: 16h30 - 18h



Café thématique des proches aidants

S'occuper d'un proche sur le long terme peut être source de fatigue et de stress. En tant que proche aidant, accordez-vous une pause un après-midi ! Le café des proches aidants, c'est un soutien sans contraire.

Quoi ?

En permettant à chacun-e d'exprimer et d'échanger sur son expérience de proche aidant, le groupe de parole aide à mieux vivre sa réalité. Le partage entre personnes concernées permet de mobiliser les ressources et compétences de chacun-e pour trouver des solutions et améliorer la qualité de vie. La dynamique interne de chaque personne s'en voit renforcée. Les thèmes discutés seront choisis par les personnes présentes, au fur et à mesure des rencontres.

Quand et où ?

Les séances pour l'année 2026 ont lieu de 14 h à 16 h à LARC, lieu d'accueil et de rencontre de Caritas, Passage des Ponts 2, Delémont

Mardi 24 février : « **Moi, aujourd'hui, face à mon rôle** »

Mardi 28 avril : « **Gérer la culpabilité** »

Mardi 30 juin : « **De quoi ai-je besoin** »

Mardi 25 août : « **Isolement, un combat journalier** »

Mardi 27 octobre : « **Comment me ressourcer** »

Mardi 8 décembre : « **Et aujourd'hui, quelle suite ?** »

Comment ?

Sans inscription. Les rencontres sont gratuites. Elles peuvent être suivies de manière ponctuelle ou régulière. Elles sont animées par une professionnelle assurant un cadre de confidentialité.

Des groupes de parole spécifiques sont proposés par l'association Cerebral Jura (tél. 032 422 66 55) et l'association Alzheimer Jura, en collaboration avec le Centre



de jour « la Valse du Temps »
(tél. 032 462 11 57).

